Les Baronnies Provençales
Projet de Parc naturel régional

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

N° 01-2010

L'an deux mille dix, le quinze janvier à dix sept heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du sept janvier deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19
Membres titulaires présents ou représentés : 9
Pouvoirs : 1
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 10

Présents(es)

André AUBERIC,
Marc BONNARD,
Pierre COMBES,
Gérard COUPON,
Dominique GUEYTTE,
Bruno LAGIER,
Hervé RASCLARD,
Jean-François SIAUD,
Catherine VESPIER

Pouvoirs

Jean BESSON à Hervé RASCLARD.

Excusés(es)

Marcel BAGARD, Jean-Marie BERTRAND, Jean-Pierre BUIX, Michèle EYBALIN, Christine NIVOU.

****

Objet : Modification du plan de financement de l'action retenue au titre de l'appel à Projets « Rhônalpins – écocitoyens »

Le Bureau du 7 juillet 2009, dans sa délibération 26-2009, autorisait le Président du SMBP à adresser un dossier de candidature destiné à répondre à un appel à projets de la Région Rhône-Alpes, intitulé « Rhônalpins écocitoyens » destiné à promouvoir des projets innovants dans le domaine de l'éducation à l'environnement et plus particulièrement de l'apprentissage de comportements écoresponsables.

Le projet présenté proposait d'engager, dans le cadre d'une action d'une durée de deux ans (2010 et 2011), un projet associant des enfants et des agriculteurs autour de la préservation de la ressource en eau. Ce projet a été retenu et la Commission permanente du Conseil Régional Rhône-Alpes du 22 octobre 2009, a voté une délibération proposant de financer ce projet, mais avec un plan de financement différent de celui qui avait été adopté par le Bureau du 7 juillet 2009.

Un nouveau plan de financement a été établi. L'acquisition de matériels et la réalisation de documents de communication ont été revues, alors que le financement des animations et de leur encadrement a été maintenu.

Nous vous proposons donc d'adopter le nouveau plan de financement de cette action qui, pour l'année 2010, est le suivant :

DEPENSES	MONTANT (en €)	RECETTES	MONTANT (en €)
Prestations externes par *structures intervenant dans le domaine de l'éducation à l'environnement*		**Région Rhône-Alpes**	**14 000 €**
Elaboration technique du projet de chaque structure	4 500 €	**Région PACA**	**7 000 €**
Suivi technique du projet de chaque structure	4 500 €	**SMBP**	**6 600 €**
Animations, formation et interventions	16 600 €		
Convention Chambres d'Agriculture	2 000 €		
TOTAL	**27 600 €**	**Total**	**27 600 €**

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD